

1-10-1954

A DIGES (YONNE)

Deux personnes qui ont vu un cigare volant et son pilote, dans une clairière nous font le récit de leur aventure

(De notre envoyé spécial Robert DANGER)

AUXERRE, 30 septembre (par téléphone).

« UNE soucoupe volante s'est posée dans l'Yonne, à Diges, à une quinzaine de kilomètres d'Auxerre. Deux personnes ont vu le mystérieux engin et son pilote. »

Telle est du moins la sensationnelle nouvelle qui circule dans tout l'Auxerrois et fait l'objet des conversations plus ou moins sérieuses de la population.

Depuis plusieurs années — c'est devenu banal — des milliers d'individus ont aperçu dans le ciel des soucoupes volantes.

Celles-ci, si l'on peut dire, gardaient en général leurs distances.

Cette fois, si l'on en croit les témoins oculaires, non seulement la soucoupe a daigné se poser, mais son occupant est très simplement sorti de son habitacle.

Une seule ombre au tableau pour cette manifestation hallucinante du progrès des temps modernes : la soucoupe volante de Diges avait la forme d'un cigare.

Je suis allé voir les témoins de ce fait divers à peine croyable. Et voici d'abord ce que m'a raconté Mme veuve Geoffroy, 69 ans, qui semble jouir de toutes ses facultés.

— Vendredi dernier, vers 9 heures le matin, j'allais au lavoir, situé en contrebas de la route qui va de Diges aux Michaux. Avant de prendre à droite le chemin du lavoir, mon attention fut attirée à gauche, dans la clairière bordée de bois, par un appareil bizarre ayant la forme d'un cigare, perché aux deux extrémités et bombé au-dessus vers le milieu. Au-dessus de l'engin, un homme de taille moyenne me regarda passer sans

SUITE PAGE 7

FRANCE-SOIR

CIGARE VOLANT

Mme Geoffroy a dessiné pour nous l'engin mystérieux qu'elle a aperçu



SUITE DE LA PAGE 1

rien dire. Il portait une sorte de casot kaki et il dépassait d'une tête la hauteur de ce que j'ai cru être une soucoupe volante qui mesurait à mon avis de 5 à 6 mètres de long et dont la couleur était marron foncé.

— J'ai eu subitement peur, je n'ai pas voulu regarder plus longtemps, et lorsque je suis repassé deux heures plus tard, je n'ai plus rien vu.

Mme Geoffroy se trouvait à environ 60 mètres de l'énigmatique personnage et elle a pu néanmoins constater que celui-ci avait le teint plus sombre encore que son calot, c'est-à-dire presque noir. Quant à l'engin, il n'était pas brillant, mais d'un marron mat.

Deux traces dans la rosée

Cette troublante déclaration devait être corroborée par un second témoin, Mlle Gisèle Fin, 14 ans, pupille de l'Assistance publique.

Mlle Fin, ce même matin, vers 9 heures un quart, promenait des chevaux dans un petit sentier forestier qui borde la clairière proche du lavoir.

Les deux enfants qui l'accompagnaient, Lucie et Miquette, aboyant d'une façon bruyante, elle regarda en direction de la clairière et le spectacle qu'elle aperçut entre les arbres, à moins de vingt mètres, la laissa médusée.

— Je vis un engin, me dit-elle, plus bas qu'une voiture de couleur foncée et terne, haut d'un mètre environ, long de 4 à 6 mètres, peint à une extrémité et rond à l'autre, qui reposait comme sur des patins très minces, pas plus larges qu'un doigt. Sur la dessus, une porte ouverte droite en l'air. A côté et de dos, le pilote en combinaison très sombre, portait un casque comme les motocyclistes ; il était balisé et semblait repérer quelque chose. J'ai eu peur, je suis sortie du bois pour gagner la route longeant la clairière et quelques minutes plus tard, quand j'ai lancé un coup d'œil dans la clairière, l'engin avait déjà disparu, sans faire le moindre bruit.

La patronne de Mlle Fin, mise au courant trois heures plus tard, se rendit sur les lieux et constata simi-

La corrida d'Evreux évoquée demain en correctionnelle

Le 1^{er} octobre, le tribunal d'Evreux sera amené à s'occuper de l'infraction à la loi concernant l'usage des armes à feu commise par les organisateurs d'une corrida à Evreux le 28 mai dernier.

M. Chénier, un des membres de la

plément, à l'endroit où reposait l'engin, deux traces dans la rosée matinale, distantes de 50 centimètres l'une de l'autre, semblent correspondre aux empreintes des patins.

Les gendarmes de Loucy, alertés le lendemain seulement, ne purent faire aucune constatation ; ils rentrèrent bredouilles et, pour eux, le mystère reste entier. Les deux femmes, malgré quelques différences sur des points de détail, sont formelles et restent sur leurs positions, répétant Mlle Fin n'aurait peut-être pas dénoté qu'après avoir connu le récit de Mme Geoffroy.

J'ai vu la clairière désormais fauve, 60 mètres sur 40, encadrée de trois côtés par les bois et qui ressemble à un décor de théâtre champêtre. Il ne reste rien, pas même les traces éphémères des patins pour rappeler le passage de la soucoupe volante.

Quoi qu'il en soit, d'après la description concordante du pilote, il ne s'agit ni d'un Martien, ni d'un Vénusien venu pour nous rendre une courte visite, et les deux témoins de Diges, dans leur petit coin tranquille de l'Yonne, n'ont pas risqué de recevoir le « baiser de l'homme de l'espace ».

Robert DANGER.

Nouvelle « pluie » de soucoupes

● A Cabestany (Pyrénées-Orientales) un laillier a vu « un globe brillant de couleur bleuâtre qui produisait un bourdonnement très doux ».

● A Augé (Deux-Sèvres) M. Piccaud, braiseur, a vu une soucoupe jaune étincelante.

● A Landada et Aberwrac (Finistère) les habitants ont vu plusieurs soucoupes volantes.

● A Rebeles (Seine-et-Marne) plusieurs habitants et des C.R.S. ont vu « un engin mystérieux ».

● A Montpellier M. Picon de la Haisne a vu un cigare lumineux.

● A Kouriga (Maroc) on a vu un engin rouge crachant du feu.

● A Sidi (Maroc) un cigare lumineux a traversé le ciel à grande vitesse.

La soucoupe de Chambéry était formée... d'étrouneaux

CHAMBERY, 30 septembre (défiche France-Soir). — Le témoignage d'un aérateur, M. Michel Guyard, chef pilote du terrain de Challes-les-Eaux, a ramené à des proportions plus « terreuses » la soucoupe observée avant-hier par le docteur Martinet, de Chambéry. Le pilote, qui avait cru, lui aussi, voir une soucoupe, voulut se rendre compte de plus près. Il se querela une bande d'étrouneaux. Le docteur Martinet, qui s'est entretenu avec M. Guyard, a reconnu qu'il avait pu commettre la même erreur.